



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 6 décembre 2021

Réf.: **DM-21/1025**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Télécopie: +41 22 730 6266

Courriel: [gbs@itu.int](mailto:gbs@itu.int)

Aux États Membres du Conseil de l'UIT

**Objet: Mise à jour concernant la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)**

Madame, Monsieur,

À la suite de la consultation de tous les États Membres menée aux termes de la Lettre circulaire [N. 21/19](#) en date du 14 mai 2021, le Conseil, avec l'accord de la majorité des États Membres, a décidé de convoquer la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Addis-Abeba, du 6 au 15 juin 2022, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

Les travaux préparatoires en vue de la Conférence se déroulent dans le cadre d'un partenariat entre le pays hôte et l'UIT.

À sa session de 2021, le Conseil a décidé que le Secrétaire général devrait confirmer les renseignements détaillés sur l'organisation des conférences mondiales au moins six mois avant les dates prévues. Sur cette base, le Secrétaire général s'est engagé auprès du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) à fournir aux membres des informations mises à jour sur la tenue de la CMDT avant le 6 décembre 2021.

Le 2 novembre 2021, le Gouvernement éthiopien a décrété l'état d'urgence pour une durée de six mois en raison de troubles civils dans le pays. Au cours des dernières semaines, le Secrétaire général a suivi de près la situation en Éthiopie et s'est entretenu avec l'équipe de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, afin de s'assurer que la manifestation puisse avoir lieu dans un climat de sécurité et de tranquillité pour tous les délégués et fonctionnaires. Compte tenu des restrictions liées à la sécurité (comprenant notamment une interdiction de voyager) actuellement en vigueur pour le personnel des Nations Unies et de l'avis du Chef de la sécurité de l'UIT, le Secrétaire général m'a informé qu'il n'était pas possible, pour les fonctionnaires de l'UIT, de se rendre à Addis-Abeba pour prendre part aux activités de planification sur place nécessaires en vue de la Conférence. Il est impossible de savoir si, et quand, la situation s'améliorera suffisamment pour permettre la planification ou la tenue de la Conférence à Addis-Abeba.

Dans la mesure où il ne reste que six mois avant la date prévue pour la CMDT, et en concertation avec le Président de la Consultation virtuelle des conseillers (VCC), il est désormais nécessaire et urgent d'examiner les options possibles pour la prochaine CMDT, tout en gardant à l'esprit que les Membres s'attendent à ce que cette Conférence ait lieu dans la région Afrique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*(signé)*

M. Elsayed Azzouz  
Président du Conseil